



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

TGV

Question écrite n° 39012

Texte de la question

Le programme autoroutier annoncé par le Gouvernement en avril 1987 permettra à l'Auvergne de se mettre au niveau des autres régions françaises en matière autoroutière. Mais cette région sera déjà en recul par rapport à d'autres régions en matière de TGV. M. Pierre Pascallon demande à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports, s'il n'est pas souhaitable d'envisager, dès maintenant, un TGV Paris - Massif Central - Espagne.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39012

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1516